Vol. 4, N°15, pp. 178– 191, SEPTEMBRE 2025
Copy©right 2024 / licensed under CC BY 4.0
Author(s) retain the copyright of this article
ISSN : 1987-1465
DOI : https://doi.org/10.62197/XYIB1154
Indexation : Copernicus, CrossRef, Mir@bel, Sudoc, ASCI, Zenodo
Email : RevueKurukanFuga2021@gmail.com
Site : https://revue-kurukanfuga.net

La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales ***KURUKAN FUGA***

L'INTERJECTION, UNE CLASSE GRAMMATICALE INSAISISSABLE : ESSAI DE TYPOLOGIE ET ENJEUX GRAMMATICAUX ET LINGUISTIQUES À PARTIR DE *LA CARTE D'IDENTITÉ D'ADIAFFI*

KPLÉ N'Goran Amenan Edwige
Université Alassane Ouattara
kpleedwidge61@gmail.com

et

KOUASSI Kouakou Roland
Université Alassane Ouattara
kouassiroland222@gmail.com

Résumé

Les interjections existent bel et bien dans la langue. Cependant, l'on ne leur accorde pas une réelle considération grammaticale et linguistique. Cela est dû à leur typologie imprécise et illimitée. À partir de la théorie de l'énonciation, cette contribution apporte un point de vue sur la typologie générale des interjections qui présentent une forme classique proche du langage primitif et une forme mouvante, transcatégorielle, qui s'appuie sur l'énonciation. Cette réalité de l'interjection permet de comprendre qu'à travers elle, l'on brise les barrières entre les parties du discours qui n'ont de réalité véritable que dans l'usage énonciatif du discours. L'interjection a donc des enjeux grammaticaux, et même des enjeux linguistiques basés sur les emprunts aux langues locales africaines et sur la stratification du français de Côte d'ivoire. Il serait, donc, utile pour la grammaire de porter les interjections au-dessus de toutes les parties du discours en tant qu'hyper-discours.

Mots-clés : énonciation, grammaire, interjection, transcatégorie, typologie.

****

Abstract

Interjections do indeed exist in language. However, they are not given real grammatical and linguistic consideration. This is due to their imprecise and unlimited typology. Based on the theory of enunciation, this contribution provides a perspective on the general typology of interjections, which present a classical form close to primitive language and a moving, transcategorical form, which is based on enunciation. This reality of interjection allows us to understand that through it, we break down the barriers between parts of speech, which only have true reality in the enunciative use of discourse. Interjection therefore has grammatical issues, and even linguistic issues based on borrowings from local African languages and the stratification of French from Côte d'Ivoire. It would therefore be useful for grammar to raise interjections above all parts of speech as hyper-discourse.

Key words : enunciation, grammar, interjection, transcategory, typology.
DOI:

Introduction

L'interjection est une classe grammaticale qui cherche ses marques. Elle est placée au centre de nombreux débats entre chercheurs du fait de son statut linguistique et grammatical délicat. Si certains grammairiens l'acceptent comme une partie du discours, d'autres la rejettent carrément. En fait, « depuis que Donat (IVe s.) en fit la huitième partie du discours, la substituant à l'article dans la liste héritée de Denis de Thrace, l'interjection n'a cessé de poser problème aux grammairiens. Plus d'une fois la catégorie a disparu de la liste ». (L. Rosier, 1995, p. 110) Grevisse et Goosse ne reconnaissent même pas l'appellation « interjection », préférant le terme de mot-phrase : « Le mot-phrase est un mot invariable qui sert ordinairement à lui seul de phrase. *Merci. Bonjour. Bravo ! Allô! (Ou Allô?) Oui. Zut! »* (2008, p. 1412). Sont rangés, ici, une multitude de mots comprenant les interjections-mêmes, les adverbes de phrase, les expressions figées à sens phrastiques, etc. L'on se pose, alors, cette question à propos des interjections : « Est-ce que ces expressions peuvent s'inscrire dans le système des parties du discours ? » (M. Świątkowska, 2020) Cette question montre que l'interjection n'est pas acceptée par tous. En effet,

> les mots ou expressions classés comme interjections constituent une catégorie très problématique pour les linguistes et les auteurs de grammaires. Leur statut linguistique est souvent mis en cause, leur description très incomplète et les appellations qui leur sont données sont d'une diversité déconcertante. » (*Ibidem*).

Devant ce problème posé par les interjections, notre contribution a pour objectif de proposer une typologie des interjections dans la mesure où ces éléments grammaticaux, qu'on les rejette ou non, sont présents partout dans la communication entre usagers de la langue. Nous montrerons que l'interjection a deux tendances de typologie : une typologie classique et une typologie mouvante dans la représentation du discours sur le plan émotif. Il apparaîtra clairement que l'interjection est un discours transcatégoriel, en d'autres termes, un hyperdiscours. La théorie de l'énonciation s'avère importante dans cette étude, car « le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de la « distance énonciative ») ». (C. Kerbrat-Orecchioni, 2009, p. 36). Cette marque du locuteur est assez traduite par les interjections dans le discours. Ainsi, à partir de la théorie de l'énonciation, l'on place la langue française dans la linguistique

de l'oral pour révéler les enjeux grammaticaux et linguistiques des interjections à travers la rupture des barrières des classes grammaticales et des langues. Dans ce travail, il s'agit de présenter une typologique générale des interjections avant de révéler leurs enjeux grammaticaux et linguistiques.

1. Essai de typologie de l'interjection

L'interjection est difficilement définie avec précision. Chercher à en tracer les contours typologiques révèle d'une gageure. Mais, de façon générale, deux tendances d'interjection se dégagent. On note celles qui suivent la typologie classique et celles qui se placent dans des constructions mouvantes.

1.1 La typologie classique

Les interjections appartiennent à une classe grammaticale spécifique grâce à leur spécificité et représentation linguistique « naturelle ». En fait, l'on vient à se demander comment et où ranger les formes linguistiques qui ne sont pas des noms, des verbes, des déterminants, des adjectifs, des pronoms, des adverbes, des conjonctions ou des prépositions. Et c'est à ce niveau que l'on range l'interjection. Ici, on conçoit l'interjection comme « un mot invariable, isolé, formant une phrase à lui seul, sans relation avec les autres propositions et exprimant une réaction affective vive. [Dépourvu de contenu sémantique], bon nombre d'interjections ne sont pas décomposables en élément signifiant ; elles procèdent de cris » (J. Dubois et al. 2002, p. 265) Ainsi, l'on vient à ranger dans les interjections et partant les onomatopées toutes les formes surprenantes décalées de la langue.

Exemples :

1- **Hein**, ma petite Ebah qu'est-ce qui se passe ? (p 11)
2- **Oh** oui, ça fait mal (p. 100)
3- **Ô** semaine sacré…
   Ô semaines des aïeux (p. 67)
4- Nanan, le tambour parleur.
   - **Hum**… (p. 82)
5- **Tchoun**… **tchoun**, expira Mélédouman Mais Ebah, où tu nous fais passer… quelle odeur… (p. 111)
6- **Manfô** ! Prêtre blanc contre prêtresse noire. (p. 84)

À l'observation des différentes formes linguistiques, il est possible de détecter les interjections. Ce sont des formes atypiques sur le plan linguistique. Leur morphologie à part permet de les catégoriser. Ces interjections de base sont usuelles en français. Ainsi, « hein », «oh », « ô », « hum » dans les exemples 1, 2, 3 et 4 sont reconnus comme interjection, c'est-à-dire des mots qui n'ont pas de sens apparent mais qui traduisent par le cri suggéré des émotivités. En effet, « l'interjection étant une unité sonore, vide de sens à la base, les sentiments et émotions qui en suscitent l'emploi par le locuteur la chargent sémantiquement selon le type de sentiment que lui impose l'usager, selon le contexte » (S. K. K Kouassi et A. Dembélé, 2003, p. 145).

Mais, nous voulons montrer que ces interjections traduisant des cris n'ont pas une forme usuelle comme on peut le constater. Cette caractéristique formelle des interjections permet de reconnaître les interjections provenant d'autres langues. C'est ce qui fait que l'on ne peut hésiter à placer « tchoun», « Manfo » (exemple 5 et 6) dans la classe des interjections. Pourtant, ces interjections proviennent d'autres langues, en l'occurrence les langues africaines. Notons, en effet, que ces interjections dans les exemples 5 et 6, grâce à leur forme non usuelle linguistiquement, sont considérées comme telles. L'on n'a pas besoin de pousser l'analyse plus loin que leur forme, si ce n'est d'apprécier leur encrage émotionnel.

La forme classique des interjections est révélée par leur forme inhabituelle en langue française ou en langue africaine. Les formes et les prononciations dans les interjections semblent issues d'un langage primaire. Cela est surement motivé par le fort ancrage émotionnel dans les interjections. Leur typologie peut être aussi mouvante.

1.2 La typologie mouvante

La typologie de l'interjection peut être mouvante si l'on crée des associations interjectives, impliquant d'autres parties du discours comme l'adjectif, le nom, l'adverbe, etc. En effet, « les parties du discours ne sont pas des fatalités langagières universelles » (A. Culioli et Desclée, cité par Fernandez, 1994, p. 9). La classe des interjections n'est pas fixée et obéit à la règle selon laquelle les parties du discours sont muables dans le discours en branle énonciatif. Ainsi, certains se combinent pour former des interjections dans une dynamique de locution.

Exemples :

7- Ah bon. Et qu'est-ce qui te permet de les distinguer, de distinguer les bons dieux des mauvais ? (p. 92)
8- Oh oui, ça fait mal. J'en sais quelque chose. (p. 100)

9- Ah ! Ah ! l'honneur d'un nègre… (p. 26)

Dans le septième exemple, nous constatons que la locution interjective « Ah bon » est composée d'une interjection de base « Ah » à laquelle l'on a adjoint un adjectif 'bon ». On exprime, ici, l'étonnement. Cependant, dans cette composition, « Ah » peut être utilisé seul.

- « Ah. Et qu'est-ce qui te permet de les distinguer, de distinguer les bons dieux des mauvais ? »

Il en est de même de « bon »

- Bon. Et qu'est-ce qui te permet de les distinguer, de distinguer les bons dieux des mauvais ?

Mais, les usages esseulés des éléments traduisent un sens différent de la composition « ah bon ».

L'on peut associer l'adverbe à l'interjection comme dans l'exemple 8 avec « oh oui ». Dans l'exemple 9, la présence des noms dans les interjections forme une expression provisoire qui peut varier d'une énonciation à l'autre. Ici, les noms sont prononcés par les locuteurs pour préciser les éléments sur lesquels se fondent leurs émotions. Ainsi, dans cet exemple, c'est le syntagme « l'honneur d'un nègre » qui suscite l'étonnement du locuteur, c'est sur eux que la vengeance se planifiera. La locution interjective circonstancielle ici est « Ah ! Ah ! l'honneur d'un nègre… ». Il n'est pas juste de les séparer. Cela tuerait la qualité de l'interjection. Observons :

- Ah ! Ah !
- L'honneur d'un nègre !

Le groupe interjectif est, donc, une meilleure construction pour véhiculer les émotions du locuteur dans une situation de discours spécifique.

Comme on peut le voir, les interjections primaires ont la capacité de se combiner avec des adverbes qui renforcent leur qualité émotive. Mais, la fusion du groupe n'est pas totale. Elle tient, en réalité, des conditions de l'énonciation et des sentiments que le locuteur veut traduire dans son propos.

L'interjection peut changer de catégorie grammaticale, dans la mesure où, sur le plan énonciatif, les parties du discours ne sont pas fermées sur des catégories immuables.

Exemples :

10- **Ma parole**, c'est le paradis terrestre que vous avez décrit là ! (p. 37)

11- Bien sûr, **au revoir**, Nanan (p. 97)

12- **Va savoir.** Le dessein des Blancs est insondable comme celui des dieux (p. 77)

13- **Voilà ! voilà !** Sept soleils, trois lunes et quatre nuits pour retrouver ma carte d'identité (p. 59)

À l'analyse de l'exemple 10, nous nous rendons compte que le syntagme nominal peut être accepté par la langue française comme interjection. Sa forme linguistique est usuelle et correspond au standard en matière d'écriture et d'agencement linguistique. Nous pouvons constater cela par sa constitution syntaxique pour former le groupe nominal. C'est dire que cette catégorie grammaticale est avant tout un groupe nominal bien constitué. Prouvons-le.

10a- Ma parole → Ma + parole → Dét +N
Or GN → Dét + N

L'exemple 10 est un groupe nominal « ma parole », du point de vue strictement structurel. Cependant, dans le contexte énonciatif, ce groupe nominal n'est pas une désignation de la parole, mais une expression émotive. Ici, le locuteur exprime un étonnement par le jeu lexical pour renforcer un propos à venir. Cette expression emphatique permet au locuteur d'appuyer son dire.

Les syntagmes nominaux sont cristallisés par la langue pour investir la classe des interjections. On se rend compte que la classe des interjections n'est pas figée. Dès qu'un groupe nominal prend une valeur émotive, il faut comprendre que sa cristallisation est possible pour agrandir le rang des interjections. Le syntagme prépositionnel est aussi engagé dans la mutation vers l'interjection. C'est le cas dans l'exemple 11.

Dans cet exemple, le groupe prépositionnel « au revoir » est une locution interjective. « Revoir » est à la base un verbe transitif qui va, dans certaines conditions d'énonciation, changer de catégorie grammaticale pour devenir un nom.

Sur le plan étymologique, en effet, le verbe *« revoir »* était couramment utilisé en ancien français avec une valeur substantive. La locution semble ainsi être la contraction de *adieu jusqu'au revoir*. Elle pourrait également être la contraction de *au plaisir de vous revoir*, mais cette hypothèse ne semble pas avérée. Au demeurant, elle explique structurellement la forme interjective « au revoir ».

Dans l'exemple 12, le verbe révèle une interjection. « Va savoir » traduit une émotion, un étonnement du locuteur. On ne demande pas à l'interlocuteur d'aller à la recherche d'un savoir. Le locuteur s'exclame ici, car il ne comprend pas ce qui lui arrive.

Ces types d'impératif sont à valeur interjective. Ils « sont généralement considérés comme distincts du verbe au sens plein » (J. Delahaie, 2015, p. 31). Ils marquent des spécificités discursives. Ce sont des interjections à forme verbale. La forme verbale est un mécanisme de création des interjections. Ces interjections, selon le contexte, se cristallisent et deviennent des formules discursives pour exprimer des émotions et des sentiments spécifiques chez le locuteur.

Avec le treizième exemple, « voilà », nous avons une forme interjective caractérisée par le présentatif « voilà » comme mot-phrase. Cette interjection polysémique marque l'accord pour retrouver la carte d'identité de Mélédouman, même si ce dernier n'est pas enthousiaste du délai accordé par le commandant Kakatika : « je te donne pour cela sept jours. Pas un jour de plus. Pas un jour de moins ». (*La Carte d'identité*, p. 59).

Les interjections sont capables de varier la modalité d'énonciation et se concevoir. Les modalités d'énonciation « renvoient au sujet de l'énonciation ou marquant l'attitude énonciative de celui-ci dans sa relation à son allocutaire. Elles se traduisent par différent types de phrases énonciatifs : déclaratif, injonctif ou interrogatif » (M. Riegel et al., 2006, p. 580)

L'interjection emprunte d'autres modalités, car elle n'est pas qu'exclamative avec le point d'exclamation. En effet, elle « n'est pas toujours exclamative » (J.-M. Barberis, 1995, p. 93). Analysons quelques exemples :

14- Laissons donc cela. Tu carte d'identité ?
   - **Moi ?**
   - Non, ta sœur. (p. 27)

15- **Enfin**, te voilà devenu sage et raisonnable. (p. 6)

16- **Oui**, ma fille… (p. 81)

« Moi ? » (exemple 14) se termine par un point d'interrogation, mais, ici, Mélédouman n'est pas à la recherche d'une information inconnue. Il est surpris. C'est une fausse question. Il est, en réalité, étonné. L'interrogation dans l'énoncé n'enlève en rien la valeur interjective du propos.

« Enfin » (exemple 15) se trouve dans une phrase déclarative, vu le point fort en fin de propos. Pourtant, c'est une interjection utilisée pour marquer la satisfaction de l'énonciateur, le commandant Kakatika.

L'exemple 16 présente aussi une interjection dans une énoncé déclaratif « oui, ma fille ». Mélédouman est d'accord avec l'idée de sa petite-fille Ebah Ya qui propose une fête si

la carte d'identité est retrouvée. Mélédouman acquiesce, confirme. La modalité déclarative est, donc, à propos pour exprimer l'interjection.

Les interjections peuvent être classiques, ordinaires et répondre à une forme spécifique de mots. Mais, la tendance nouvelle est de constater que cette classe grammaticale est fondée sur l'énonciation au point de se présenter comme une classe transcatégorielle du point de vue de la distinction des parties du discours.

On arrive à la conclusion suivante :

> « Le problème trouve sa source dans la dénomination même du phénomène : interjectio -du latin classique interjectum, supin de interjicere, «jeter entre» signifie littéralement "intercalation" et désigne donc, non comme les autres parties du discours une essence morpho-sémantique (verbe, nom ou substantif) ou une relation morpho-logique à un autre mot (adjectif, adverbe, article, préposition, conjonction), mais un phénomène strictement syntaxique et au demeurant absolument paradoxal puisqu'il rompt la linéarité syntactique » (L. Rosier, 1995, p. 110).

Cette classe est étendue et syntaxiquement particulière dans son élaboration. Dans cette mesure, l'interjection révèle des enjeux grammaticaux et linguistiques.

2- L'interjection : enjeux grammaticaux et linguistiques

L'interjection est une catégorie transcatégorielle et cela a une répercussion sur la grammaire qui met une frontière entre les parties du discours. L'interjection vient briser ces enfermements catégoriels et procède à des combinaisons dans les parties du discours pour concevoir des émotivités. Cet acquis grammatical est renforcé par la richesse linguistique contenue dans la convocation des langues locales ivoiriennes et des variations linguistiques en langue française avec sa stratification.

2.1 Les enjeux grammaticaux

La mutation d'autres mots en interjection est constatée. Cela montre bien que les parties du discours ne sont pas fermées sur elles-mêmes. Les faits énonciatifs peuvent les faire mouver vers l'interjection.

La classe des interjections peut s'étendre si l'on considère les mutations grammaticales. En effet, un mot, selon la dynamique de l'énonciation peut changer de classe grammaticale. Cette recatégorisation concerne aussi les mutations interjectives. Un mot, en contexte, peut être perçu comme une interjection. Dans ce cas, il présente une charge émotive plus grande.

Exemples :

17- **Bien**, mon commandant (p. 7)

18- **Non**, ta sœur. (p. 27)

19- **Va** pour les méandres, **va** pour les cascades. **Va** pour les chutes. (p. 67)

20- Si les féticheurs volent le Christ, les saints et la Vierge, c'est qu'ils ont compris qui est le vrai Dieu, où est la vraie religion ! **Bravo**, mon père ! **Bravo**, mon père ! Les Noirs évoluent. Beau résultat. **Félicitations**, mon père. (p. 91)

Les interjections puisent dans les adverbes pour accroître leur champ. Ainsi, « bien » (exemple 17) et « non » (exemple 18) sont utilisés comme interjection.

D'autres parties du discours sont concernées, car les interjections peuvent se concevoir en convoquant des verbes, des noms, etc.

Ainsi, « va » (exemple 19) se réfère au verbe « aller ». Il est utilisé comme interjection pour exprimer un accord spontané et consenti. Dans l'exemple 20, « bravo » et « félicitation » sont des noms utilisés comme des interjections. Le contexte d'usage de ces énoncés les place dans la classe des interjections grâce à l'émotivité dégagée.

L'interjection se forme par convocation d'autres parties du discours certes, mais la composition permet aussi de les concevoir.

Exemples :

21- **Quoi donc,** Dihié, qu'est-ce qui peut vous tracasser tant ? (p.110)

22- **Eh bien,** qu'on le libère et qu'il aille la chercher où il l'a laissée. Il est le seul à le savoir. (p. 59)

La construction des interjections se fait par association de parties de discours pour avoir des locutions spécifiques pour traduire des émotions. Un pronom interrogatif « quoi » est associé à une conjonction de coordination « donc » pour avoir « quoi donc » (exemple 21). Une interjection classique « eh » peut se combiner avec l'adjectif « bien » pour constituer la locution interjective « eh bien » (exemple 22).

Le comble, les interjections se conçoivent comme des phrasillon certes, mais la phrase complète peut représenter selon les circonstances une interjection :

23- **Sait-on jamais !** J'étais venu chez vous à l'occasion du baptême de l'une de mes petites-filles. (p. 96)

24- **Ecoutez**, Nanan Mélédouman, quelle que soit la justesse de votre raisonnement, qu'est-ce que vous voulez que nous fassions à présent ? (p. 153)

Dans les exemples 23 et 24, des phrases sont respectivement représentées « sait-on jamais » et « Ecoutez ». Ces constructions phrastiques ont une valeur interjective car « l'interjection est une voix d'une passion excessive. » (L. Rosier, 2000) Ces formulations phrastiques sont expressives, émotives fondamentalement et perdent leur valeur informative ou injonctive. Elles permettent, dans ce contexte, d'appuyer le propos, montrant qu'on est convaincant.

2.2 Les enjeux linguistiques

Les interjections ont une forme au-delà des barrières linguistiques. Ainsi, les emprunts aux langues locales africaines constituent une richesse linguistique. En effet, les interjections en langues étrangères se fondent dans la syntaxe et l'énonciation de la langue française. La synthèse de cette fusion discursive est très expressive.

Exemples :

25-

- **Hiééé !**… **Hiééé** !... Nanan, le Kinan sacré vient de la Mission catholique.
- **Sapaoo**…
- Nanan, sapaoo… (p. 83)

26- Nanan **Yaki**, Nanan **Yaki**, à cause de Dieu. Pitié, pitié. **Yaki**, à cause de Dieu, de la terre et du ciel. (p. 9)

Les interjections en langue locale africaine présentent dans le discours en langue française témoignent de l'hybridité linguistique dans la communication. Nous assistons à un enrichissement du français qui convoque d'autres façons de s'émouvoir à travers des formulations en langue akan ou en malinké comme on peut le voir dans ces exemples.

Les interjections émotives sont déformées eu égard à l'écriture en français ordinaire. Ainsi, on n'a pas le « eh » ou « hé » ordinaire, mais « hiééé » (exemple 25) comme interjection d'étonnement doublée de la satisfaction du locuteur Ebah Ya qui voit le Kinan sacré venir de la Mission catholique.

« Sapaoo », dans l'exemple 25, est une interjection d'origine akan, correspondant à l'interjection française « vrai ! ». Il en est de même de « Yaki ! » (pitié, pardon) qui traduit une exaltation à se faire pardonner (exemple 26). Adiaffi convoque des interjections de sa langue

maternelle, l'agni, pour enrichir le discours en français. La communication établie est plus expressive.

La valeur linguistique des interjections se perçoit aussi dans la dynamique de stratification du français. Cette stratification du français en Côte d'Ivoire touche les interjections issues du français populaire ivoirien (FPI).

Exemples :

27-

- … **Je suis mort !** Venez voir… venez voir…(p. 83)

28- Babié, roudé, dangadé, foufafou, **ta mère con pourri.** (p. 16)

29- **Diaaa…** les Blancs aussi ont des génies ! (p. 88)

Le français ivoirien apparaît dans l'usage des émotivités mues par les interjections. Dans l'exemple 27, « je suis mort » est une construction phrastique pour témoigner de la mort. Mais, cette formulation est issue du français populaire Ivorien. En effet, cette phrase est une traduction littérale de l'akan « man houooo ». Cette phrase interjective est utilisée en langue locale ivoirienne. Cette expression émotive gagne le français populaire ivoirien et enrichit la langue française par la variabilité linguistique imposée au français.

L'exemple 28 présente une forme du français qui ne peut être comprise qu'en français ivoirien : « ta mère con pourri ». Cette interjection est une injure au sexe de la mère. C'est une interjection offensante résultant de la colère du locuteur qui veut faire mal à l'interlocuteur.

L'exemple 29 présente l'interjection d'étonnement en français ivoirien « diaaa ». Cette expression est spécifique au contexte ivoirien et africain car l'étonnement s'appuie sur quelque chose qu'on vient de comprendre. Il est difficile de trouver un terme français équivalent en traduction. Cette spécificité de l'émotion à travers « diaaa » permet d'imposer l'interjection issue du français populaire ivoirien à la langue française, du moins l'usager de Côte d'Ivoire si l'on veut réellement communiquer avec les autres personnes de cet univers.

CONCLUSION

Les interjections ne sont pas une catégorie grammaticale disparate, non organisée comme l'on peut avoir tendance à le croire Ces éléments grammaticaux sont organisés, généralement, sous deux types. Les premiers sont classiques, ordinaires comme une spécificité linguistique à forme et prononciation particulière, distincte des mots « usuels » du français.

Autonomes, ils s'inscrivent dans la syntaxe du discours. Le deuxième type d'interjection a une forme mouvante, imprécise et illimité, puisant dans le lexique et la composition syntaxique du français. Ainsi, les parties du discours sont phagocytées par les interjections qui apparaissent transcatégorielles. Diverses parties du discours sont pris comme interjection, de même que certaines compositions syntaxiques du discours. Cette richesse compositionnelle des interjections révèle leurs enjeux grammaticaux et linguistiques. L'on se rend compte que les parties du discours n'ont de réalité que dans la pratique énonciative. L'énoncé s'analyse dans le discours avant d'être catégorisé. La forme particulière et décalée de l'interjection permet sa reconnaissance dans d'autres langues comme les langues locales africaines, ici, l'akan et le malinké. Les interjections issues des langues africaines s'insèrent admirablement dans la structuration du français. En plus, les énoncés interjectifs issus du français ivoirien dans *La Carte d'identité* sont un enrichissement linguistique par l'effet de la stratification du français à travers d'autres sphères d'expression du français. Les interjections, en réalité, ne sont pas des résidus de langue ou un langage primaire.

Convenons avec Caron-Pargue et Caron (2000) lorsqu'il écrit :

> Le caractère linguistique de l'interjection est bien attesté par ses variations d'une langue à l'autre. Il s'agit bel et bien d'une unité de langue, qui en tant que telle, fait par exemple l'objet d'un apprentissage (cf. p. ex. Montes, 1999), et dont l'usage est soumis à des conditions précises (cf. p. ex. Wierzbicka, 1991). Mais ses propriétés la différencient assez profondément des autres unités du lexique.

Cette différence permet aux interjections de jouer des rôles essentiels dans le discours. Elles participent activement à l'élaboration des énoncés et à la dynamique de la communication. Cet élément grammatical est non seulement essentiel, mais aussi et surtout déterminant pour la survie de la langue française par les enrichissements linguistiques et par le rapprochement des langues.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ADIAFFI Jean-Marie (1980), *La Carte d'identité*, Paris, Hatier.

BARBÉRIS Jeanne-Marie (1995), « L'interjection : de l'affect à la parade, et retour ». In: *Faits de langues*, n°6, Septembre, L'exclamation. pp. 93-104; doi : https://doi.org/10.3406/flang.1995.1010 https://www.persee.fr/doc/flang_1244-5460_1995_num_3_6_1010.

CARON-PARGUE Josiane et CARON Jean (2009), « Les interjections comme marqueurs du fonctionnement cognitif », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 34 | 2000, document 2, mis en ligne le 01 janvier 2009, consulté le 26 juin 2025. URL : http://journals.openedition.org/praxematique/398 ; DOI : https://doi.org/10.4000/praxematique.398.

DELAHAIE Juliette (2015), « Dis, sis donc, disons : du verbe au (x) marqueur (s) discursif (s) », *Langue française*, n°186, volume 2, 2015, pp. 31-48.

DUBOIS Jean, GIACOMO Mathée, GUESPIN Louis, MARCELLESI Christiane, MARCELLESI Jean-Baptiste et MÉVEL Jean-Pierre (2002), *Dictionnaire de linguistique*, Paris : Larousse.

FERNANDEZ M.M Jocelyne, (1994), *Les Particules énonciatives*, Paris, PUF.

GREVISSE Maurice et GOOSSE André (2008) *Le Bon usage*, 14e édition, Paris, De Boeck/Duculot.

KERBRAT-ORECCHIONI (1999), *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.

KOUASSI Koffi Kouman Simon et DEMBÉLÉ Adama (2003), « Valeur énonciative et pragmatique de l'onomatopée et l'interjection dans le discours oratoire : cas des contes de Dadié et Jean Dérive », *RA2LC* n°07, Octobre, pp.143-156.

RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe et RIOUL René (2006), *Grammaire méthodique du français*, 3e édition, Paris, PUF/Quadrige.

ROSIER Laurence (2000), « Interjection, subjectivité, expressivité et discours rapporté à l'écrit : petits effets d'un petit discours », *Cahiers de praxématique* [En ligne], n° 34, mis en ligne le 01 janvier 2009, consulté le 03 août 2025. URL : http://journals.openedition.org/praxematique/390 ; DOI : https://doi.org/10.4000/praxematique.390.

ROSIER Laurence (1995), L'interjection, partie "honteuse" du discours. In: *Scolia : Sciences Cognitives, Linguistiques et Intelligence Artificielle*, N°3, 5e et 6e rencontres linguistiques en pays rhénan. pp. 109-121; doi : https://doi.org/10.3406/scoli.1995.880; https://www.persee.fr/doc/scoli_1253-9708_1995_act_3_1_880.

ŚWIĄTKOWSKA Marcela (2020), « L'interjection », in *Encyclopédie Grammaticale du Français*, en ligne : http://encyclogram.fr. DOI: https://nakala.fr/10.34847/nkl.3337cbao, consulté le 03 août 2025